



# Les plaisirs de l'hiver... à la gare de Prévost

CATHERINE BAÏCOIANU

## Le goût de l'aventure?

Sans doute avez-vous déjà entendu parler des pèlerins de Compostelle, une de mes amies Johanne Morin, viendra nous raconter ses rencontres et son voyage intérieur durant cette marche d'environ 800 kilomètres. Elle viendra partager avec vous ce moment privilégié en commentant le document Powerpoint qu'elle a monté à son retour. C'est une invitation le jeudi 4 février à 13 h 30. Chers marcheurs du jeudi venez prolonger votre marche matinale...

## La neige vous attend!

Chaque jour nous recevons à la gare un bulletin issu de la patrouille de la Corporation du parc linéaire, qui nous précise les conditions de la piste, nous conseille sur le type de fart à utiliser et nous informe des prévisions météo, cette infor-

mation est affichée quotidiennement à la gare. Donc chers skieurs, raquetteurs, marcheurs venez vous informer et profiter d'un lieu accueillant avant de partir pour votre randonnée. Vous serez à même de constater qu'à votre retour vous pourrez vous réconforter avec notre bonne soupe aux légumes maison, accompagnée d'un café et d'un muffin. Ne l'oubliez pas notre équipe de bénévoles est là chaque jour pour vous accueillir de 8h 30 à 16h 30 et ils espèrent votre visite!

## Pour le plaisir des yeux

C'est en 1972-1973 que Colette Lamour Jumez fait connaissance du Québec grâce aux échanges de professeurs France-Québec, à Lévis. De 1980 à 1997, elle



enseigne au Collège Marie-de-France à Montréal. Alors que de 1980 à 1985, elle prend des cours de dessin, aquarelle, pastel, gouache, acrylique, huile, voici les réflexions de son professeur, M. Attié: - «Colette est une artiste habitée par la passion de peindre. Sa manière s'inscrit dans le chapitre de la figuration classique et traditionnelle. Elle n'a pas de sujets

favoris. Elle peint de tout avec bonheur. Ce qu'elle fait naît tout autant de la main que du cœur. (...) Ses œuvres témoignent d'un esprit d'observation: intelligence dans le rendu des ombres et des lumières; les couleurs sont brossées sans fausses notes, très proches de la nature. Voilà une artiste au talent certain, dont le clavier est étendu et qui ne manque pas d'idées».

Devenue depuis quelques années une amie de la gare et une artiste attirée du Symposium de peinture de Prévost, Colette nous présentera ses œuvres durant tout le mois de février à la galerie de la gare de Prévost

## La Saint-Valentin :

C'est le 15 février à 18 h que nous célébrerons la Saint-Valentin à la

gare avec un souper communautaire à saveur italienne! Bienvenue à tous, nous attendons votre visite! S.V.P. Signalez votre place avant le jeudi 11 février. Pour toute information, composez le 450-224-2105.



## Dans les pistes tracées

# Appel au civisme sportif

ANDRÉ DUPRAS

**J'ai fait du ski de fond dans les sentiers des Domaines dans le temps des fêtes et comme j'ai déjà assuré la présidence de ce Club, j'ai constaté qu'il faut, comme à chaque année, rappeler à quelques citoyens les règles élémentaires de la bienséance. Mais auparavant, un peu d'histoire...**

Depuis plusieurs années, les propriétaires des terres qui sont situées entre le domaine Laurentien et le domaine des Patriarches ont accordé au Club de plein air de Prévost le droit d'entretenir les sentiers pour la pratique du ski de fond, de la marche, de la raquette et du vélo de montagne. Ces terres sont privées; elles n'appartiennent pas à la ville de Prévost, ni au gouvernement du Québec ou du Canada.

Les propriétaires n'autorisent pas le passage de véhicules motorisés sur leurs terres. Ceci signifie alors pas de VTT, pas de motoneiges et encore moins dans les sentiers de ski de fond et de raquette. Entre Noël et le Jour de l'an, un adepte du VTT et un motoneigiste ont littéralement brisé le plaisir de plusieurs citoyens en circulant indûment dans les sentiers réservés manifestement à la pratique du ski de fond et de la raquette.

De plus, plusieurs amateurs de raquette amènent leurs chiens dans les sentiers et ils laissent marcher leur chien dans les pistes tracées de ski de fond. Leurs pattes font des

trous, ce qui est très désagréable pour les fondeurs. Et comme touche finale, nous retrouvons des monticules de couleur brunâtre laissés par les chiens. Les maîtres devraient au moins les enlever des sentiers, question de respect pour les autres usagers. Il y a aussi les marcheurs qui trouvent plus facile de marcher dans les pistes tracées de ski de fond. Plus lourds que les chiens, ils font des beaux trous plus profonds. Spécifions que cela prend une bonne bordée de neige pour que les bénévoles puissent tracer à nouveau et réparer les dégâts.

Il est aussi regrettable de constater que des arbres matures sont victimes de l'inconscience de certaines personnes qui trouvent que l'écorce de bouleau, c'est tellement beau qu'ils l'enlèvent jusqu'au tronc de l'arbre. L'arbre va inévitablement mourir puisque

nous nous devons de rappeler que la sève ne peut plus monter vers la tête de l'arbre. Sans oublier les déchets, les bouteilles d'eau, les sacs de plastique, etc.

Comme vous pouvez le constater, les bénévoles doivent non seulement protéger les sentiers contre les engins à moteur, mais ils doivent également composer avec des ama-

teurs de plein air qui confondent droit et privilège. Ces bénévoles, je les connais bien, car j'étais un des leurs. Bien que souvent la moutarde leur monte au nez, ils continuent généreusement de faire du bon travail en vous permettant de profiter de beaux sentiers. Mais la patience, c'est comme autre chose, ça finit par s'user!

S'il vous plaît, donnez-leur un coup de main en respectant quelques règles de savoir-vivre élémentaires comme en évitant d'endommager le traçage pour les fondeurs, en ramassant les cacas de votre chien dans les sentiers et en évitant d'endommager les arbres. Si vous êtes témoin du passage d'une

motoneige ou d'un VTT, vous pouvez indiquer au fauteur qu'il n'a pas le droit d'y être et signaler l'incident au Club. Sans votre collaboration, les bénévoles ne peuvent y arriver. Vous savez tous que le nombre de résidents ne cesse d'augmenter dans notre ville et malheureusement, certains se donnent tous les droits, y compris d'être égoïstes au point de priver plusieurs centaines de personnes du plaisir de faire du sport de plein air à proximité.

Vous aimez votre ville, vous avez choisi d'y demeurer pour plusieurs raisons. Soyez donc des citoyens responsables en aidant les bénévoles à conserver les sentiers pour la pratique de sports de plein air directement dans votre cour.

